

## **Règlement du jeu concours « Des grands-mères épatantes »**

### **ARTICLE 1 : ORGANISATION ET OBJET**

SOCIÉTÉ NOUVELLES ÉDITIONS ANNE CARRIÈRE, société par actions simplifiée au capital de 535 710 €, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 515 038 982 et dont le siège social est à Paris 75008, 39 rue des Mathurins (ci-après « la société NOUVELLES ÉDITIONS ANNE CARRIÈRE,»), organise un concours intitulé « Des grands-mères épatantes » (ci-après « le Jeu »).

### **ARTICLE 2 : CONDITIONS DE PARTICIPATION**

La participation au Jeu est ouverte à toute personne majeure, résidant en France Métropolitaine, Corse incluse. Sont exclues les personnes ayant participé à l'élaboration directe ou indirecte du Jeu, de même que les membres de leur famille. Le Jeu est limité à une seule participation par personne (même nom, même adresse postale, même adresse électronique).

La participation au Jeu implique l'acceptation entière et sans réserve du présent règlement.

La participation de tout résident hors France Métropolitaine, Corse incluse, ne pourra être prise en compte.

Toutes les éventuelles difficultés pratiques d'interprétation ou d'application seront tranchées par la société NOUVELLES ÉDITIONS ANNE CARRIÈRE.

En dehors des demandes de règlement, il ne sera répondu à aucune demande écrite ou téléphonique concernant le fonctionnement du Jeu.

### **ARTICLE 3 : ACCÈS AU JEU ET DURÉE**

**3.1.** La participation au Jeu est ouverte du 5 avril 2019 à partir de 11h au 28 avril 2019 jusqu'à 00h.

Les dates et heures mentionnées dans le présent règlement font référence aux dates et heures métropolitaines.

La participation au Jeu est gratuite.

**3.2.** Le Jeu est annoncé via les supports suivants :

- Affichage au restaurant « Nos grands-mères ont du talent », situé Gare Montparnasse, quai TGV 11, place Raoul Dautry à Paris 75015 ;
- Sur les pages des réseaux sociaux appartenant à la société NOUVELLES ÉDITIONS ANNE CARRIÈRE et à la société Nos grands-mères ont du talent ;

### **ARTICLE 4 : PRINCIPE DU CONCOURS ET MODALITÉS DE PARTICIPATION**

Pour participer au Jeu, chaque participant devra, entre le 5 avril 2019 et le 28 avril 2019, au sein du restaurant :

- compléter le bulletin de participation avec l'inscription des mentions suivantes :
  - son nom

- son prénom
- son adresse postale
- son numéro de téléphone
- son adresse e-mail
- cocher ou non la case relative à la réception de la newsletter du restaurant
- déposer le bulletin de participation dans l'urne dédiée à l'intérieur du restaurant

Le participant devra obligatoirement saisir tous les champs du bulletin de participation.

Les bulletins de participation incomplets, inexacts, reçus après la date limite de participation seront considérés comme nuls et ne seront pas pris en compte.

Les bulletins de participation expédiés sous une autre forme que celle indiquée précédemment ne sont pas acceptés.

Il est interdit pour un participant de participer plus d'une fois au Jeu ou de participer au Jeu sous des identités différentes.

A tout moment, les participants sont responsables de l'exactitude des informations qu'ils ont communiquées.

#### **ARTICLE 5 : DÉSIGNATION DES GAGNANTS**

**5.1.** A la fin du Jeu et parmi l'ensemble des participations valides, conformes au présent règlement avant la date limite de clôture du Jeu, cinq (5) bulletins seront tirés au sort.

Le tirage au sort sera effectué par la société organisatrice au plus tard **le 17 mai**.

**5.2.** Les gagnants seront avisés personnellement à l'adresse mail qu'ils auront dûment renseignée dans le formulaire d'inscription, au plus tard un mois après la date du tirage au sort. Aucun message ne sera délivré aux perdants.

#### **ARTICLE 6 : DOTATIONS**

Les prix offerts aux gagnants sont les suivants :

**5 lots identiques d'une valeur totale de 31,90 euros et constitués chacun de :**

- un exemplaire de l'ouvrage « Mamie Cascade » dont Monsieur Paul Ivoire est l'auteur et dont le prix public TTC est de 18€ ;
- une formule repas « Grand mangeur » comprenant un plat chaud ou une grande salade, un dessert (hors salades de fruits) et une eau ou un soda en canette, dans le restaurant « Nos grands-mères ont du talent » situé Gare Montparnasse, quai TGV 11, place Raoul Dautry à Paris 75015 d'une valeur unitaire de 12,90€ ;
- un tote bag « Nos grands-mères ont du talent » d'une valeur unitaire de 1€.

#### **ARTICLE 7 : MODALITÉS DE MISE EN POSSESSION DES DOTATIONS**

**7.1.** Les gagnants seront avisés personnellement par e-mail à l'adresse fournie par le participant lors de sa participation au Jeu. La liste des gagnants sera publiée sur le site de la société NOUVELLES ÉDITIONS ANNE CARRIÈRE accessible à l'adresse suivante : <http://www.anne-carriere.fr/>.

**7.2.** Les dotations (l'ouvrage et le tote bag) seront adressées aux gagnants aux frais de la société organisatrice par courrier postal à l'adresse indiquée sur le formulaire d'inscription, et où il fait éléction de domicile.

L'envoi des dotations aura lieu 10 jours au plus tard après notification aux gagnants soit au plus tard le **27 mai**.

Il est cependant précisé que les coûts de transport pour se rendre au restaurant et ainsi bénéficier de la formule repas « Grand Mangeur » seront aux frais des gagnants.

**7.3.** Les dotations ne pourront être ni échangées contre d'autres prix, ni contre leur valeur financière, ni contre tout ou autre bien ou service, à la demande des participants. La société NOUVELLES ÉDITIONS ANNE CARRIÈRE se réserve toutefois la possibilité, en cas de force majeure, de remplacer la dotation offerte par une dotation de même valeur. Les dotations offertes aux gagnants sont nominatives et ne peuvent être attribuées à une autre personne.

La société NOUVELLES ÉDITIONS ANNE CARRIÈRE décline toute responsabilité quant à la qualité et l'état de la dotation à la livraison.

En cas de retour de la dotation, le gagnant perd le bénéfice de sa dotation.

**7.4.** Du seul fait de leur participation au Jeu, les gagnants autorisent la société NOUVELLES ÉDITIONS ANNE CARRIÈRE à reproduire et utiliser leur nom, prénom d'une part sur le site internet de la société NOUVELLES ÉDITIONS ANNE CARRIÈRE et d'autre part dans toute offre promotionnelle et manifestation publi-promotionnelle liée au Jeu sans que cette utilisation puisse conférer aux gagnants un droit à rémunération ou un avantage quelconque autre que la remise des dotations gagnées.

## **ARTICLE 8 : RESPONSABILITÉ**

**8.1.** La société NOUVELLES ÉDITIONS ANNE CARRIÈRE est dégagée de toute responsabilité en cas de fermeture temporaire ou définitive du restaurant ou de tout événement empêchant le bon déroulement du Jeu au sein du restaurant.

En outre sa responsabilité ne pourra en aucun cas être retenue en cas de problème lié au non-respect des règles d'hygiène et de sécurité de la part du restaurant.

**8.2.** La société NOUVELLES ÉDITIONS ANNE CARRIÈRE décline toute responsabilité quant à l'acheminement, la qualité et l'état de l'ouvrage et du tote bag à la livraison. En cas de retour de ces dotations à la société NOUVELLES ÉDITIONS ANNE CARRIÈRE, les gagnants perdent le bénéfice de leur lot.

En outre sa responsabilité ne pourra en aucun cas être retenue en cas de problèmes d'acheminement ou de perte de courrier postal ou électronique.

## **ARTICLE 9 : REMBOURSEMENT**

Les frais inévitables engagés pour la participation au Jeu ne seront pas remboursés par la société NOUVELLES ÉDITIONS ANNE CARRIÈRE (par exemple : frais de timbre, frais de connexion à internet, etc.).

## **ARTICLE 10 : DONNÉES PERSONNELLES**

### **10.1. Quelles sont vos données personnelles ?**

Le présent article informe les participants des procédés de collecte et d'utilisation de leurs données personnelles et des options dont ils bénéficient à cet égard.

Les données personnelles sont les informations qui permettent de vous identifier en tant que personne physique ou de vous reconnaître, directement ou indirectement.

Il peut s'agir d'un nom, prénom, date de naissance, sexe, adresse postale, adresse email, numéro de téléphone...

Lorsque vous participez au Jeu, vous allez être amené à nous fournir des données personnelles, en complétant le bulletin de participation par exemple.

Renseigner ces données est obligatoire pour pouvoir participer au Jeu.

Elles ont pour finalité de :

- vous enregistrer en tant que participant ;
- vous contacter pour vous informer de vos gains éventuels dans le cadre du Jeu ;
- répondre à vos éventuelles demandes.

## **10.2. Qui peut utiliser vos données personnelles?**

Vos données personnelles sont recueillies lors de votre participation au Jeu par la société NOUVELLES ÉDITIONS ANNE CARRIÈRE. Celles-ci sont destinées à la société NOUVELLES ÉDITIONS ANNE CARRIÈRE en tant que responsable de traitement, et peuvent être communiquées à des tiers sous certaines conditions.

Les données personnelles du participant pourront être transmises à toute société tierce que la société NOUVELLES ÉDITIONS ANNE CARRIÈRE a désigné comme sous-traitant pour mettre en œuvre pour son compte l'une quelconque des prestations nécessaires au bon déroulement et à l'organisation du jeu-concours.

Des tiers pourront utiliser ses données personnelles seulement si le participant l'a accepté.

Si le participant coche une case lui proposant de recevoir des offres des partenaires de la société organisatrice, ou s'il répond de manière active à toute forme de proposition manifestant sa volonté explicite de recevoir de telles offres, ses données seront transmises au(x) partenaire(s) visé(s), afin de lui(leur) permettre de lui envoyer ses(leurs) offres de produits ou services, par e-mail ou par SMS, le cas échéant.

Tout partenaire préalablement accepté pourra adresser au participant de telles offres jusqu'à ce qu'il l'informe, dans les conditions décrites par ce dernier, de son souhait de ne plus recevoir d'offres de sa part par e-mail ou par SMS, le cas échéant.

Ces partenaires sont entièrement responsables du traitement de ses données personnelles une fois que celles-ci leur ont été communiquées avec l'accord du participant. Il leur appartient de se conformer à la loi en vigueur et de prendre en compte les droits et les demandes éventuelles du participant.

Dans certains cas prévus par la loi, les données personnelles du participant pourront être transmises à des tiers habilités légalement à y accéder sur requête spécifique : autorité judiciaire, autorité administrative, fournisseur d'accès à Internet, ou un tiers émettant un cookie enregistré dans le terminal du participant (une régie publicitaire externe, un autre éditeur, etc.).

La société organisatrice pourra aussi être amenée à communiquer les données personnelles à des tiers si une telle mesure est nécessaire pour protéger et/ou défendre les droits de la société organisatrice en tant que responsable de traitement, pour faire respecter les présentes dispositions, ou pour protéger les droits et/ou intérêts du participant ou ceux du public, à condition que cette transmission soit autorisée par la loi.

Dans l'éventualité où tout ou partie de la société NOUVELLES ÉDITIONS ANNE CARRIÈRE serait vendue à un tiers, la société organisatrice se réserve le droit de transférer vos informations en tant qu'actif vendu ou cédé.

## **10.3. Accès, modification, suppression des données personnelles du participant**

Conformément à la Réglementation en matière de protection des données, et dans les limites posées notamment par les articles 12 à 22 du RGPD :

- le participant a le droit de nous demander l'accès aux données à caractère personnel le concernant, ainsi que la rectification ou l'effacement de celles-ci;
- il dispose également du droit de s'opposer au traitement de ses données personnelles, d'en demander la limitation, et du droit à la portabilité des données à caractère personnel fournies.

Enfin, il dispose, en tout état de cause, du droit de définir des directives générales ou spécifiques relatives au sort de ses données à caractère personnel après sa mort.

Il peut exercer ces droits en écrivant à la société organisatrice à l'adresse suivante : SOCIÉTÉ NOUVELLES ÉDITIONS ANNE CARRIÈRE – 39 rue des Mathurins – 75008 PARIS.

Le retrait du consentement ne compromet pas la licéité du traitement fondé sur le consentement effectué avant ce retrait.

Si le participant ne parvient pas à accéder, modifier ou supprimer ses informations en ligne, il peut exercer sa demande par courrier à l'adresse suivante : SOCIÉTÉ NOUVELLES ÉDITIONS ANNE CARRIÈRE – 39 rue des Mathurins – 75008 PARIS.

De manière à éviter tout accès, toute modification ou toute suppression non autorisée ou éviter toute usurpation d'identité, le participant devra, dans la mesure du possible, associer à sa demande une preuve de son identité. En cas de doute sur son identité, il pourra lui être demandé – en complément – la copie d'une pièce d'identité.

Toute demande abusive, manifestement infondée ou excessive pourra être rejetée.

La demande devra préciser également l'adresse à laquelle devra parvenir la réponse, à défaut celle-ci sera envoyée à toute adresse préalablement communiquée à la société organisatrice, le cas échéant. Une réponse sera adressée au demandeur dans un délai de 1 mois suivant la réception de la demande. Ce délai pourra être prolongé de 2 mois, compte tenu de la complexité ou du nombre de demandes.

Les partenaires de la société organisatrice sont responsables de l'usage qu'ils font des données personnelles des participants et de la prise en compte de leurs droits, incluant celui de ne plus recevoir d'offres de leur part.

En cas de suppression des données personnelles des participants, ceux-ci reconnaissent leur impossibilité de participer au jeu-concours ou de recevoir les éventuels gains dudit jeu.

#### **10.4. Durée de traitement des données personnelles par la société NOUVELLES ÉDITIONS ANNE CARRIÈRE**

Les données personnelles des participants sont stockées par la société NOUVELLES ÉDITIONS ANNE CARRIÈRE et/ou tout prestataire pour la stricte exécution du jeu-concours, et sont conservées pour la durée strictement nécessaire à la réalisation des finalités pour lesquelles elles sont collectées, en conformité avec la réglementation en vigueur.

#### **10.5. Traitement et stockage des données personnelles ?**

Les données personnelles des participants sont traitées par la société organisatrice ou ses prestataires sur le territoire de l'Union européenne/en France et en Belgique et ne sont, dans la mesure du possible, pas transférées vers des pays tiers.

#### **10.6. Qui contacter concernant les données des participants ?**

Pour toutes questions liées aux données personnelles des participants, ceux-ci peuvent prendre contact avec le Délégué à la Protection des Données qui est habilitée à connaître de l'ensemble des problématiques relatives à la protection des données à caractère personnel. Ses coordonnées sont les suivantes : [mp-dpo@media-participations.com](mailto:mp-dpo@media-participations.com)

À défaut de réponse satisfaisante à votre demande, vous pourrez porter réclamation auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, qui est l'autorité de régulation chargée de faire respecter la Réglementation sur la protection des données à caractère personnel en France, directement sur le site internet <https://www.cnil.fr/fr/agir> ou par courrier à l'adresse suivante : Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés, 3 Place de Fontenoy - TSA 80715, 75334 PARIS CEDEX 07.

#### **ARTICLE 11 : COPIE DU PRESENT REGLEMENT**

Il est rappelé que le simple fait de participer implique l'acceptation pure et simple du présent règlement.

Une copie écrite du règlement est adressée à titre gratuit, à toute personne qui en fait la demande. Cette demande doit être adressée, par courrier uniquement, à l'adresse suivante : SOCIÉTÉ NOUVELLES ÉDITIONS ANNE CARRIÈRE – 39 rue des Mathurins – 75008 PARIS.

Il est également possible de consulter le règlement sur le site : [www.anne-carriere.fr](http://www.anne-carriere.fr). Il ne sera répondu à aucune autre demande orale concernant le Jeu.

#### **ARTICLE 12 : LITIGES**

Le présent règlement est soumis à la loi française. Toute difficulté pratique d'application ou d'interprétation du présent règlement sera tranchée souverainement par la société NOUVELLES ÉDITIONS ANNE CARRIÈRE né à l'occasion du présent jeu sera soumis aux tribunaux compétents.